

Le Génie

Pratique informatique
Comptable
Cegid QuadraCOMPTA
V3

C. TERRIER

Présentation générale et méthodologie

L'ouvrage, **Pratique informatique comptable - Quadratus**, est un ouvrage d'initiation au logiciel comptable de Cegid.

Il aborde par la pratique, l'initialisation et le paramétrage :

- de la société,
- des journaux et des comptes,
- des à nouveau.

La saisie des écritures :

- d'achats,
- de ventes,
- d'avoirs,
- de paie,
- de règlements,
- des opérations diverses,
- des immobilisations et des prêts.

Les traitements périodiques :

- état de rapprochement,
- déclaration de TVA,
- lettrage de comptes,
- lettres de relances et relevés de comptes.

Les opérations de fin d'exercices :

- inventaire, Bilan, compte de résultat,
- clôture et réouverture des comptes.

L'ouvrage est découpé en 17 séquences de travail. Chaque séquence est organisée autour d'un **exercice assisté Cadrien** qui permet de mettre en œuvre les fonctionnalités expliquées dans des procédures.

La mise en œuvre de l'application est réalisée à partir d'une entreprise source vierge Quadratus qui doit être dupliquée pour chaque étudiant avant de commencer la formation. Nous conseillons de créer pour chaque étudiant une entreprise à son nom. L'utilisation de cette société est paramétrée au cours de la séquence 2.

ISBN

© Édition Le Génie, 2016



Tous droits de traduction, de reproduction et d'adaptation réservés pour tous pays.

La loi du 11 mars 1957 n'autorisant, aux termes des alinéas 2 et 3 de l'article 41, d'une part, que les «Copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collectives» et, d'autre part, que les analyses et courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, «toute représentation ou reproduction, intégrale ou partielle, faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayant cause, est illicite» (alinéa 1er de l'article 40).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, sans autorisation de l'éditeur ou du Centre Français du droit de copie (20 rue des Grands-Augustin, 75006 Paris), constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code pénal.

Sommaire

Contenu	Durée	Pages
Présentation Générale de l'ouvrage		2
Sommaire		3
Société pour laquelle vous travaillerez		4
Séquence 1 – Introduction aux applications comptables	60'	5
Séquence 2 – initialisation de la société	40'	9
Séquence 3 – initialisation des journaux et des comptes	50'	15
Séquence 4 – À nouveau	40'	21
Séquence 5.1 – Écritures d'achats	20'	25
Séquence 5.2 – Écritures de ventes	30'	27
Séquence 5.3 – Écritures d'avoirs	20'	29
Séquence 5.4 – Écritures de paie	20'	30
Séquence 5.5 – Écritures de règlements	20'	31
Séquence 5.6 – Écritures diverses	40'	32
Séquence 6 – Immobilisations et prêts	30'	37
Séquence 7 – État de rapprochement	30'	41
Séquence 8 – Déclaration de TVA	30'	45
Séquence 9 – Lettrage de comptes	20'	51
Séquence 10 – Lettre de relance et relevé de comptes	20'	53
Séquence 11 – Inventaire, Bilan, compte de résultat	30'	55
Séquence 12 - Clôture et réouverture des comptes	20'	59
Annexe : Créer, supprimer, dupliquer, sauvegarder, restaurer un dossier		63

Société pour laquelle vous travaillerez



Société CADRIEN

11 Avenue Berthollet - 74000 ANNECY

Tél. : 04 50 22 33 44 - Fax : 04 50 22 33 45

Mel : cadrien@cadrien.com - Site web : <http://www.cadrien.com>

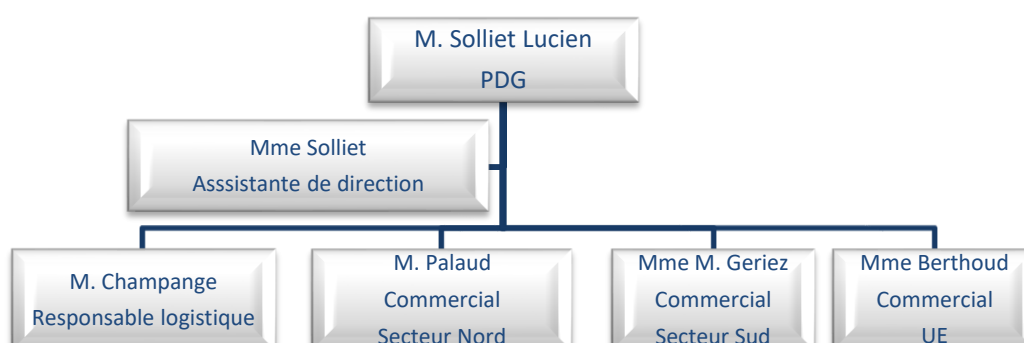
Votre société a été créée en 1999 par Lucien SOLLIET qui en est le PDG. Elle est implantée à Annecy en Haute-Savoie. La société CADRIEN achète et commercialise des encadrements et des accessoires pour tableaux et œuvres d'arts. Elle réalise uniquement de la vente directe par catalogue.

Famille : Cadres				
Gamme : Classique Fournisseur : Sté ALF-ART (France)		Gamme : Moderne Fournisseur : Sté VINEX (France)		Gamme : Classique Fournisseur : Sté Puget (France)
Cadre Riviera	Cadre Star	Cadre Etoril	Cadre Cardou	Cadre Tamaras

Famille : Accessoires		
Fournisseur : Sté ARTOTAL (Grande Bretagne)		
Barre d'accrochage	Lampe 1	Lampes 2

Outre le directeur, M. Solliet, qui assure la direction de l'entreprise et son épouse qui est chargée des tâches administratives et comptables, elle emploie trois commerciaux et une personne qui est chargée de la logistique et des stocks.

Organigramme de la société



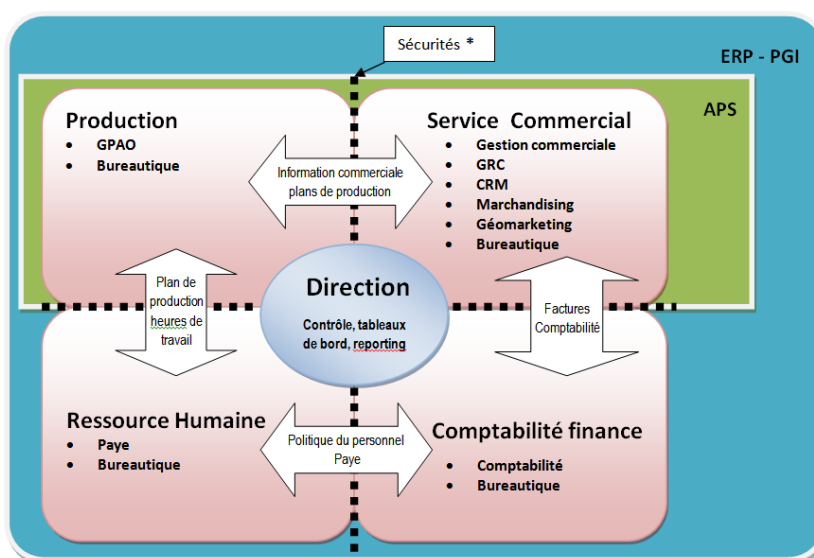
Document 1 – Les applications de gestion

Dans une entreprise, tous les services sont interdépendants et échangent des informations :

- Le service commercial transmet ses ventes au service production pour établir des plans d'approvisionnement et de fabrication,
- Le service du personnel recrute en fonction des plans de production et réalise la paye à partir des informations transmises par les services
- Le service comptabilité calcule les coûts et tient la comptabilité à partir des informations transmises par les services,
- Chaque service envoie des courriers, réalise des statistiques, etc.

L'informatisation d'une société recoupe, globalement son organisation fonctionnelle et ses services. Chaque unité utilise des applications dédiées à sa finalité.

Le schéma suivant synthétise les grandes catégories de logiciels rencontrés dans une entreprise :



* Les sécurités sont des protections installées sur le réseau informatique et dans les logiciels. Elles interdisent aux personnes qui ne disposent pas des droits d'accéder à des données confidentielles ou critiques.

Document 2 - Les applications de management

1. PGI (Progiciels de Gestion Intégré) ou ERP (Enterprise Resource Planning)

Ces applications présentent deux grandes caractéristiques :

- Ils couvrent l'ensemble des activités et des processus internes et externes de l'entreprise : échanges avec les clients, les fournisseurs et tous les partenaires de l'entreprise. Ils regroupent en une seule application tous les logiciels de gestion traditionnels : Gestion de la production, gestion des achats et des approvisionnements, gestion commerciale, gestion comptable et financière, calculs de coût, gestion de trésorerie, gestion du personnel, etc.
- Tous les modules accèdent à des ressources communes stockées sur **une base de données unique** qui enregistre toutes les informations concernant les différents domaines de l'entreprise.

Logiciels : **SAP ; Sage ERP X3 ; YourCegid ; odoo**

2. GRC (Gestion Relations Client) ou CRM (Consumer Relationship Management)

Ces applications gèrent les relations avec la clientèle, la planification et le contrôle des activités avant et après vente. (Constitution de fichiers prospects, planification et suivi des contacts, relances. Gestion des profils clients - relances à dates anniversaires - proposition de nouveaux services en fonction des informations recueillies.

3. Gestion

Ces programmes permettent de gérer la facturation, la comptabilité et la paye d'une entreprise. L'intégration des divers logiciels permet de transférer dans le module comptabilité les écritures qui résultent de la facturation et de la paye.

Logiciels : **Ciel ; Sage, Saari, EBP, Quadra**

Document 3 - Le Cloud Computing suscite l'engouement des PME

Les fournisseurs de services informatiques multiplient les offensives commerciales pour séduire les petites et moyennes entreprises, souvent peu équipées en informatique, dont le profil facilite ce basculement « dans les nuages ».

Le cloud computing progresse lentement, mais sûrement. D'après une étude récemment publiée par le cabinet KPMG, 80 % des entreprises françaises « ont ou vont démarrer » un projet de migration de leur informatique « dans les nuages » en 2012. Si l'engouement pour le « cloud computing » a tendance à se confirmer, du moins selon les études, certaines sociétés seraient plus enclines que d'autres à adopter ces nouveaux services. C'est le cas des petites et moyennes entreprises. « Il y a une plus grande réceptivité de la part des PME, comme des entreprises de taille intermédiaire, pour ce type d'offres cette année », confie Laurent Gobbi. Les atouts naturels du cloud expliquent cet engouement.

Le concept consiste à jouir d'une puissance informatique à la demande sans avoir à investir lourdement dans des infrastructures et des logiciels, mais en s'acquittant simplement d'un forfait et en acceptant que les données soient gérées par un prestataire extérieur. « C'est tout l'intérêt du cloud pour les petites entreprises :

goûter à l'informatique des grandes, mais à moindre coût », résume Hélène Auriol, directrice de la division PME-PMI chez Microsoft France. Et le géant du logiciel en profite. Au début de l'été, il a lancé Office 365, son offre de logiciels de bureautique et de collaboration dans le cloud destiné aux petites entreprises. Cinq mois plus tard, « Office 365 est en passe de devenir le service qui s'est vendu le plus rapidement en France pour Microsoft, confie Ariane Gorin, responsable de la division Office en France. Les services en mode cloud permettent aux PME de rattraper leur retard technologique, sans mobiliser toute leur trésorerie ». Le groupe américain estime que les économies générées peuvent atteindre jusqu'à 50 % du budget informatique.

L'offensive des opérateurs

Microsoft n'est pas le seul à se positionner sur le créneau prometteur des PME. Les opérateurs télécoms multiplient les offensives commerciales. SFR Business, Orange Business Services, mais on peut également citer : Oracle, IBM, amazon, Google, etc.

Le développement de ces services soulève cependant certaines interrogations dans les PME. Celles-ci s'inquiètent notamment de la sécurité des données. « C'est assez paradoxal, remarque pourtant Hélène Auriol, chez Microsoft. Car en migrant dans le cloud, les PME vont bénéficier d'un dispositif de sécurité plus important que ce dont elles disposaient auparavant, avec des technologies mises à jour régulièrement. » Chez Orange, on met l'accent sur la transparence des offres pour tenter de rassurer les entreprises. « Nous pouvons assurer aux clients que leurs données informatiques sont hébergées sur les data centers du groupe, en France », précise Alex Rigaldo.

Document 4 – Livre blanc du Cloud Cegid

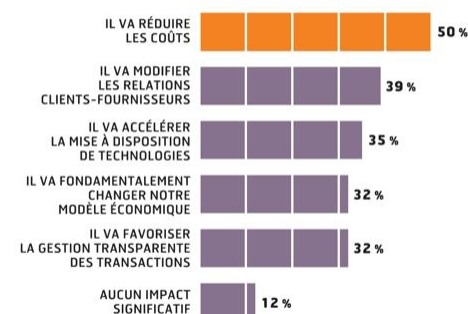
Pour les uns, le Cloud est un ensemble de services d'hébergement, pour d'autres, c'est de la fourniture d'infrastructures à distance, pour d'autres encore, le Cloud est une fédération de services applicatifs à la demande. Aussi n'est-il pas étonnant que le Cloud soit perçu comme une nébuleuse aux contours flous.

Le Cloud, une autre dimension de l'externalisation

Ce qu'il faut d'abord bien comprendre, c'est que le Cloud n'est qu'un concept, et non une offre en tant que telle. Il s'inscrit dans la logique de l'externalisation (et de dématérialisation progressive) du système d'information. Le Cloud Computing fait référence à des ressources informatiques, utilisées par une ou plusieurs entreprises, à la demande, au travers d'Internet et reposant sur des infrastructures distantes, mutualisées et interconnectées entre elles. Son environnement virtualisé, situé hors de l'entreprise utilisatrice, a vocation à délivrer rapidement des ressources et services en fonction des besoins des utilisateurs. Par souci de clarté, l'organisme américain NIST (National Institute of Standards and Technology) attribue au concept cinq caractéristiques nécessaires :

- **un ensemble de ressources accessibles de partout en réseau** : les ressources sont accessibles via un réseau (Internet ou réseau privé), à partir d'un ou plusieurs sites clients ;
- **la mutualisation de ressources éclatées** : le fournisseur mutualise les ressources et services qu'il propose à ses clients, ressources qui peuvent se trouver dans plusieurs centres de données répartis à travers le

CE QUE PENSENT LES ENTREPRISES DE L'IMPACT DU « CLOUD » SUR LEUR MODÈLE ÉCONOMIQUE
EN %



« LES ÉCHOS » / SOURCE : KPMG

monde (d'où le terme de "nuages") et dont la fourniture est indépendante de la localisation : l'utilisateur ne connaît pas (et n'a a priori pas besoin de connaître) leur situation géographique ;

- **un libre-service à la demande** : l'utilisateur peut réserver ou libérer unilatéralement les ressources en fonction de ses besoins sans interaction avec le fournisseur ;
- **un accès rapide et souple à ces ressources** : les ressources peuvent être réservées rapidement pour répondre à des besoins qui évoluent et être libérées tout aussi rapidement lorsque le besoin disparaît ;
- **enfin, une facturation souple** : l'utilisation des ressources et des services associés est contrôlée et mesurée. L'utilisateur, lui, est facturé en fonction de ses besoins ou de l'usage qu'il en fait.

Un nouveau modèle de fourniture de services

Loin d'être une offre de services d'hébergement ou une nouvelle technologie, le Cloud est un modèle inédit de mise à disposition de services informatiques, dont le périmètre reste très ouvert. A la différence d'un modèle d'externalisation classique, le Cloud offre plus de souplesse et de liberté : l'entreprise utilisatrice accède au service quand elle le veut, pour le temps qu'elle veut, et elle est facturée en conséquence. Elle consomme du Cloud comme de l'électricité, sauf qu'il s'agit ici "d'énergie informatique". Une des ressources pouvant être délivrée en mode Cloud est l'application logicielle elle-même. On parle alors de SaaS ou Software as a Service.

Cloud et SaaS : quelle différence ?

À la différence du mode traditionnel d'acquisition de licence (On Premise), le client d'un logiciel SaaS (Software as a Service) n'acquiert pas de licences et dispose d'un contrat locatif tout compris incluant notamment les services de maintenance, d'exploitation et d'assistance.

En SaaS, l'application est hébergée en dehors des locaux de l'entreprise et est accessible à la demande par Internet. Il est généralement mutualisé et l'éditeur propose une version unique pour l'ensemble de ses clients. Les solutions SaaS sont ainsi plus flexibles, plus attractives économiquement, plus disponibles et plus ouvertes qu'une solution classique.

On retrouve ces grands principes (mode hébergé, accès en réseau, mutualisation, usage à la demande, services associés) dans le Cloud Computing. Mais le concept du Cloud est beaucoup plus large puisqu'il englobe toutes les ressources informatiques, alors qu'une offre SaaS ne concerne qu'un logiciel. **Le SaaS est une solution logicielle, le Cloud, lui, est une stratégie.**

Agilité, accessibilité, et productivité

Économie budgétaire, maîtrise des coûts opérationnels, souplesse, agilité... Les bienfaits du Cloud Computing pour les entreprises sont potentiellement nombreux, mais quels en sont les enjeux ?

Le Cloud a l'avantage de la **souplesse**. Souplesse du mode de facturation : l'abonnement est ajustable et modifiable après souscription, en fonction de l'évolution de l'activité et du nombre d'utilisateurs. Une souplesse qui permet également d'adapter le périmètre fonctionnel choisi par l'entreprise en agissant sur les modules déployés, et de disposer ainsi d'une configuration sur mesure, à tout moment. L'accès aux applications Cloud ne nécessite qu'une simple connexion Internet. L'accès à distance pour les collaborateurs éloignés de l'entreprise se faisant sans difficulté, le Cloud augmente la productivité des collaborateurs mais aussi leur satisfaction au quotidien grâce à la **facilité et la rapidité d'accès aux** informations de l'entreprise.

La **productivité** de l'entreprise se voit également largement optimisée grâce aux temps d'implémentation qui sont généralement réduits par rapport aux solutions classiques. L'utilisation de nouveaux modules proposés par l'éditeur est quasi-immédiate après souscription, contrairement au mode traditionnel qui implique un nouveau cycle de déploiement. Le Cloud se présente également comme une solution plus écologique que le modèle traditionnel, en assurant des économies sur la consommation d'énergie, mais aussi en développant de la part des entreprises et des utilisateurs des usages davantage **écoresponsables**.

Les acteurs du SaaS

Les éditeurs et autres fournisseurs de logiciels de gestion en mode Cloud constituent de loin le principal moteur de croissance de ce marché. Le SaaS génère à lui seul plus de 80 % des revenus du monde du Cloud aujourd'hui. Sa **cible** est large : **les entreprises de toutes tailles**, et en particulier les TPE et PME.

Ces dernières années, nous assistons à la **multiplication des offres SaaS**, avec une accélération en 2010. Les domaines applicatifs les plus touchés par la vague du SaaS sont historiquement les applications de collaboration d'entreprise (messagerie, agenda partagé, gestion de projet, conférence web, etc.), la GRH (gestion de la paie et des ressources humaines), le CRM (gestion de la relation clients, campagnes e-mailing...), la comptabilité et la finance en général (gestion de trésorerie, des notes de frais, etc.), la gestion commerciale (devis, facturation, achats, etc.). Plus récemment, l'ERP devient lui aussi candidat au SaaS, surtout à destination des PME ou grands comptes.

